"Déclarons la pêche de la mer libre et commune à tous nos sujets auxquels nous permettons de faire, tant en mer que sur les grèves".

(Ordonnance Royale d'août 1681)



2012: des perspectives favorables pour la plaisance?

Congrès national 2012: je voudrais, tout d'abord, revenir sur notre 39 ème congrès national qui s'est déroulé à Argelès-sur-Mer du 30 mars au 1er avril 2012. Bénéficiant de conditions météorologiques très favorables qui ont fait le bonheur de tous les participants, ce congrès a connu une réussite exceptionnelle confirmée par les nombreuses retombées émanant des mondes médiatique et institutionnel. Je tiens à remercier très chaleureusement J.-C. Chaulet, J.-C. Hodeau et toute l'équipe Languedoc-Roussillon pour l'organisation remarquable de cet événement. Je tiens aussi à saluer toutes les personnalités qui, malgré les consignes de réserve liées à la campagne présidentielle, ont tenu à être présentes parmi nous et à les remercier vivement pour les marques de soutien qu'elles nous ont témoignées. L'importance considérable que notre activité représente pour l'économie littorale a été unanimement soulignée. Je voudrais aussi féliciter les membres des différentes commissions pour le travail accompli dont l'essentiel va désormais constituer la nouvelle feuille de route de notre fédération. Vous trouverez dans ce même numéro le texte exhaustif des différentes synthèses validées lors de notre assemblée générale.

Assises nationales en 2013 ? Lors de notre congrès, nous avons évoqué l'éventualité de créer un événement de référence réunissant l'ensemble des acteurs de la plaisance et de la pêche en mer. J'avais confié une pré-étude de faisabilité à Jacques Tallut, professionnel spécialisé dans l'événementiel et que certains d'entre vous connaissent peut-être pour l'avoir rencontré au salon de Nantes ou en d'autres lieux similaires... À la lecture de son rapport et des éléments favorables qui en ressortent, j'ai décidé, après avoir pris l'avis du comité directeur, de proposer aux autres fédérations signataires de la charte de se prononcer sur l'opportunité de tenir en 2013 des Assises Nationales de la Plaisance et de la Pêche de Loisir en Mer dans un lieu et à une date qui restent à définir. Ces

assises nationales pourraient être l'occasion de formaliser et de mettre en avant les idées et les valeurs communes défendues par les cinq fédérations dans tous les domaines : la pêche bien sûr, mais aussi l'environnement, la sécurité, la gestion portuaire.... Un tel événement, si nous décidions de l'organiser, aurait vocation à se tenir très régulièrement sur les différents sites de notre littoral, de manière à mieux faire connaître et promouvoir l'ensemble des activités que nous représentons. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites que nous comptons donner à ce qui n'est aujourd'hui encore qu'un projet ambitieux et riche d'espérances, mais où tout reste à faire...

Des perspectives favorables: la nouvelle structure gouvernementale est aujourd'hui connue. Je note avec satisfaction que notre activité ne dépendra que d'un seul ministère. C'était une de nos principales demandes comme vous le savez. M. Frédéric Cuvillier, Ministre Délégué aux transports et à l'économie maritime est donc notre nouveau ministre. Espérons que cette nouvelle organisation permettra de traiter les problématiques de la plaisance et de la pêche de loisir de façon plus efficace. Nous sommes en droit d'espérer, dans les différentes institutions, une plus grande représentativité en rapport avec le poids économique considérable engendré par nos activités. Tout cela doit, bien sûr, se faire en concertation avec les autres acteurs du monde maritime, mais les perspectives de mise en place d'une plaisance et d'une pêche de loisir libres et écoresponsables semblent désormais plus favorables.

La charte: les travaux effectués depuis 2010 pour répondre aux engagements de la charte pour une pêche en mer de loisir écoresponsable ont été salués par l'ensemble des observateurs. François Hollande, aujourd'hui président de la république et alors candidat, précisait dans sa réponse: « Les pêcheurs plaisanciers et sportifs ont témoigné à plusieurs reprises de leur conscience environnementale et se sont engagés dans des démarches de préservation notamment par l'adoption d'une charte d'engagements éco-responsable. Je veux que ces bonnes pratiques soient reconnues et que les efforts de leurs acteurs soient encouragés et récompensés. »

Les travaux devraient se poursuivre dès le mois de juin avec la mise en place de la déclaration gratuite et l'adoption de nouvelles tailles minimales de capture. Les services ministériels concernés ayant été regroupés dans un seul et même ministère, le déroulement des travaux devrait gagner en efficacité et en sérénité.

Comme vous pouvez l'imaginer, les années à venir vont s'avérer déterminantes pour notre activité. J'espère que vous serez nombreux à nous rejoindre et à participer à cette belle entreprise. Je compte sur vous...

Voir aussi complément de l'édito en page 8 Jean Kiffer président national de la FNPPSF

FNPPSF